

**Procès Verbal du Conseil d'Ecole
Vendredi 15 mars 2019**

Lieu : Ecole de Saint Maurice Colombier

Présents :

- Mmes Girardclos, Gallay, Perriguet, Malugani et Vauclair (enseignantes).
- Mmes Mitanchey et Boisseau, MM. Mougey et Beaudoin (représentants des parents d'élèves).
- MM. Demangeon (maire de Saint-Maurice-Colombier), Morel (adjoint au maire de Saint-Maurice-Colombier), Mme Faivre (Conseillère municipale de Blussans), M. Mouhot (adjoint au maire de Villars-sous-Écot) et M. Pellier (adjoint au maire de Villars-sous-Écot)
- M. Chatot (DDEN).

Excusés :

- Mme Vieille-Marchiset (Inspectrice de l'Éducation Nationale)
- M. Dodivers (maire de Blussans)
- M. Hirsch (maire de Villars-sous-Écot)
- M. Pouthier (représentants des parents d'élèves)

Secrétaires de séance :

- Mme Mitanchey et Mme Girardclos.

1. Installation du conseil d'école ; Approbation du PV du conseil d'école précédent

Aucune remarque, le PV du conseil d'école du 9 novembre 2018 est approuvé.

2. Inscription des nouveaux élèves pour l'année 2019/2020 ; visite de l'école

Les inscriptions auront lieu **dans les mairies respectives de chaque parent** du lundi 25 mars au vendredi 5 avril 2019.

Documents à fournir lors de l'inscription : livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile, certificat de radiation le cas échéant. La vaccination DTPolio est obligatoire et doit être à jour.

Cette année, nous proposons aux nouveaux inscrits de PS de venir visiter l'école le mardi 25 juin à 17h.

À la rentrée, l'instruction sera obligatoire dès 3 ans. Cela signifie que tous les enfants nés en 2016 inscrits à l'école devront la fréquenter matin et après-midi.

Les enfants de 2017 seront inscrits pour la rentrée de septembre 2020. Il n'y a pas d'inscription en cours d'année scolaire pour les 2017.

3. Effectifs pour l'année 2019/2020 ; Prévisions et évolution des effectifs

Pour l'année 2019/2020 notre 5^{ème} classe est maintenue.

15 élèves quittent le CM2, 13 enfants devraient arriver à l'école en PS (9 de Saint-Maurice-Colombier, 2 de Villars-sous-Écot et 2 de Blussans). Une arrivée en CM2.

Une famille de deux enfants (MS et CE2) quitte l'école au 23 mars.

112 élèves sont attendus à la rentrée 2019. La répartition définitive sera décidée en conseil des maîtres courant juin et donnée en fin d'année scolaire en fonction des arrivées et départs en cours d'année et des inscriptions effectives.

PS	13	CP	12
MS	13	CE1	26
GS	7	CE2	15
		CM1	9
		CM2	19

Ce tableau ne tient pas compte des maintiens ou des passages anticipés (2 maintiens en cours de réflexion pour accord de l'inspectrice en CP et CE1 et 1 passage anticipé de la MS au CP).

4. Sécurité à l'école

L'alerte incendie du 2^{ème} trimestre n'a pas encore été effectuée suite au mauvais temps. Elle sera faite la semaine prochaine quand la météo sera plus clémente.

Les pompiers interviendront dans l'école au 3^{ème} trimestre pour une alerte incendie de plus grande ampleur (enfumage de l'école et/ou venue du camion de pompier...)

5. Projets annuels et activités dans les classes ; sorties scolaires

- Bilan des manifestations et initiatives à venir

- Le carnaval de l'école a eu lieu le mardi 5 mars après-midi. Malgré le temps froid, nous avons pu admirer de beaux costumes. Merci aux parents pour les beignets, les divers gâteaux et leur présence parmi nous.

- Les enfants de CE2, CM1 et CM2 ont participé au rallye-lecture via le site rallye-lecture.fr. Les premiers de chaque classe ont reçu un livre.

Les élèves de CE1 ont fait un premier rallye-lecture sur fiche en période 3, l'implication des élèves n'est pas homogène. Les CP font actuellement leur rallye-lecture qui se finira le 29 mars. Mme Perriguy remercie les parents qui s'impliquent pour aider leurs enfants le soir à la maison. Tout le monde constate des progrès en lecture et une motivation supplémentaire pour les enfants.

- Les CP/CE1/CE2 ont fait leurs 10 séances de natation à la Citédo sur 5 semaines, les vendredis et mardis, du 8 janvier au 8 février. Un passeport natation a été remis à chaque enfant en fonction de son niveau et de ses progrès.

- Les CP visiteront le GAEC des Vignes à Longeville-sur-le-Doubs le mardi 9 avril.

- La Prévention routière sera reconduite pour les CM2 le lundi 13 mai après-midi.

- L'AAPPMA de Colombier-Fontaine interviendra en CE1/CE2, CM1 et CM2 sur le thème : la vie de nos rivières. 1h par classe au mois de mai.

- La chorale de l'école présentera les chants de l'année le jour de la fête de la musique, le 21 juin.

- L'école organisera à nouveau des olympiades le jeudi 4 juillet (Chaque enfant recevra une médaille de participation, les meilleurs de chaque classe d'âge se verront remettre un diplôme.)
Nous aurons besoin de beaucoup de parents pour encadrer les ateliers.

- M Demangeon nous informe que l'école a été retenue par PMA pour un projet théâtre l'an prochain. Une troupe interviendra dans l'école.

L'équipe enseignante accueille ce projet avec plaisir d'autant plus que nous aimerions faire l'an prochain plus de sorties culturelles de proximité mais le coût des transports freine considérablement les élans.

- **Sorties scolaires**

Le mardi 18 juin, les maternelles iront au zoo de Mulhouse et les classes du CP au CM2 au château de Joux où ils feront une visite guidée et un atelier.

- **Bilan sur les Francas et la cantine :**

Voir Annexe 1 transmis par Mme Debierre Christine, directrice des Francas.

6. Bilan financier de la Coopérative scolaire

Le marché de Noël a rapporté 930,62 €. La vente de galettes du mois de janvier 314€.

A ce jour, le solde du compte « Actions des parents » présente un solde de 2322,01 € et le solde du compte « Actions des enseignantes » un solde de 2500,31 €.

La facture pour le château de Joux d'élève à 840€ (devis accepté). Pour la sortie maternelle au zoo de Mulhouse, il faudra compter environ 350 €. La municipalité prend en charge les transports (1550 €).

Il faudra également prendre en charge la facture de la Citédo qui s'élève à 2500 € pour les cours, la municipalité prenant en charge les transports.

7. Pérennité de l'activité natation, des sorties scolaires

Cette année, cela a été très difficile d'organiser les enseignements pour les GS et les CM1. Les classes de Mmes Gallay et Vauclair étaient « coupées » en deux.

L'an prochain, nous devrions être dans la même configuration. L'activité natation ne pourra donc se faire que si elle a lieu les après-midis pendant le décroisement.

Cette activité a un coût important et les actions menées par les parents couvrent juste les frais. Une kermesse va être organisée le 25 mai. Nous espérons une présence nombreuse afin de récolter les fonds nécessaires pour maintenir le cycle natation.

Sinon, il sera difficile de maintenir la natation et les sorties de fin d'année dans les années futures.

8. Questions écrites des parents

Aucune question écrite

9. Questions diverses

L'équipe enseignante remercie la commune de Blussans pour l'abonnement au magazine « Le petit Gibus ». Ce sont des magazines trimestriels qui traitent de sujets variés comme l'Europe, le recyclage, les premiers secours...Ce magazine ludique nous aide à aborder tous ces sujets.

Prochain Conseil d'Ecole le vendredi 14 juin à 17h30


Fait à Saint Maurice Colombier, le 15 mars 2019.

Les secrétaires de séance :

Mme Mitanchey Mme Girardclos

La présidente du conseil d'école :

Mme Vauclair



Bilan

Accueil de Loisirs Francas de Saint-Maurice-Colombier
RESTAURATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Christine Debierre, directrice des Francas dresse un petit bilan
En ce qui concerne la Restauration et le Péri-scolaire :

Septembre à décembre 2018

Inscrits : 32 enfants étaient inscrits

25 enfants de Saint Maurice

4 Villars sous Ecot

3 Blussans

Restauration scolaire :

▶ 20 enfants de + 6ans ▶ 6 enfants de - 6ans

Péri-scolaire :

▶ 7 enfants de +6 ans ▶ 5 enfants de -6ans

De Janvier à Mars 2019

Inscrits : 37 enfants sont inscrits

30 enfants de Saint Maurice

4 Villars sous Ecot

3 Blussans

Restauration scolaire :

▶ 24 enfants de + 6ans ▶ 8 enfants de - 6ans

Péri-scolaire :

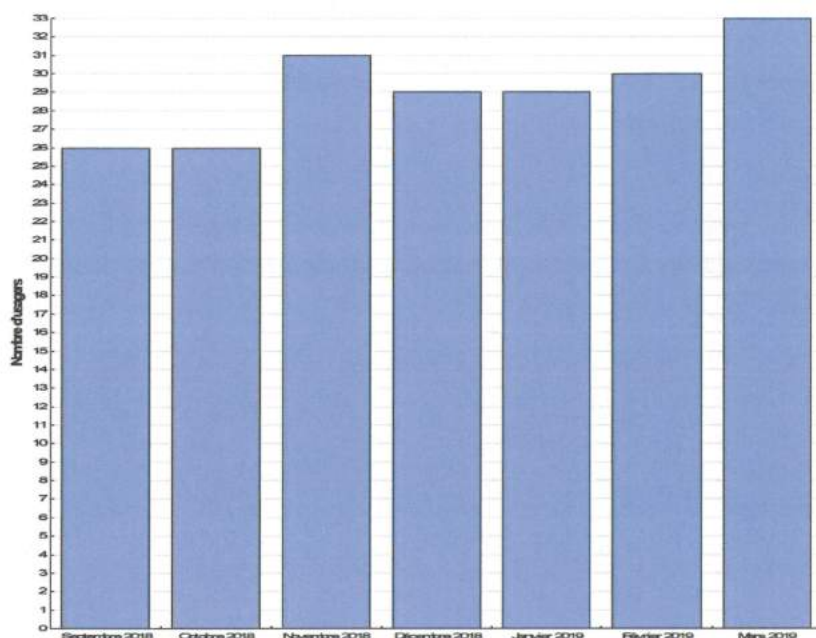
▶ 10 enfants de +6 ans ▶ 5 enfants de + 6ans

Augmentation des effectifs ; 5 se sont inscrits depuis janvier 2019.

Tous sont de Saint-Maurice-Colombier.

Nous remarquons que sur certains jours, sur le temps de midi (Mardi et Jeudi) on peut atteindre jusqu'à 26 enfants, et sur le temps du soir on peut aller jusqu'à 15 enfants... C'est en soirée que les projets d'animation ont le plus d'intérêt auprès des enfants.

Usagers par Mois d'inscription en restauration et périscolaire



	Nombres	
	Nb	%
Septembre 2018	26	12,75
Octobre 2018	26	12,75
Novembre 2018	31	15,20
Décembre 2018	29	14,22
Janvier 2019	29	14,22
Février 2019	30	14,71
Mars 2019	33	16,18
TOTAL	204	100,00

C'est en soirée que les projets d'animation ont le plus d'intérêt auprès des enfants. Des nombreuses activités sont mises en place.

Le choix en thème selon les saisons, l'actualité et les projets sont très riches.

L'équipe pédagogique est aussi sensible à l'état des enfants après une journée de classe et adapte le contenu d'activités des accueils.

Nous rappelons que la restauration et le périscolaire sont ouverts à tous les enfants des communes de Saint-Maurice, Blussans et Villars sous Ecot.

Les horaires sont :

De 11h50 à 13h20 avec repas

De 16h à 18h30 auprès de la directrice 0661668017 ou 0674985544

